

VILLE DE LIEGE

PROCES-VERBAL

DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 26 MAI 2015

PRESIDENCE DE M. WILLY DEMEYER, BOURGMESTRE

La séance est ouverte à 18h50'.

40 membres sont présents : M. Michel FIRKET, Mme Maggy YERNA, MM. Raphaël MIKLATZKI, Jean-Pierre GOFFIN, André SCHROYEN, Pierre STASSART, Mmes Christine DEFRAIGNE, Julie FERNANDEZ FERNANDEZ, M. Fouad CHAMAS, Mmes Marie-Claire LAMBERT, Corinne WEGIMONT, M. Pierre GILISSEN, Mme Fatima SHABAN, M. Jean Pierre HUPKENS, Mme Bénédicte HEINDRICHS, MM. Guy KRETTELS, Roland LEONARD, Benoit DREZE, Mme Diana NIKOLIC, MM. Hassan BOUSETTA, Mohammed BOUGNOUCH, Fabrice DREZE, Mme Elisabeth FRAIPONT, MM. Mehmet AYDOGDU, Michel PETERS, Mme Nathalie FRISEE, MM. Raoul HEDEBOUW, Michel FAWAY, François SCHREUER, Guiseppe MANIGLIA, Mme Audrey NEUPREZ, MM. Louis MARAITE, Marc GILLIS, Sébastien BOVY, Mme Sophie LECRON, M. Jean-Paul BONJEAN, Mmes Caroline SAAL, Laurence CUIPERS, M. Daniel WATHELET, Willy DEMEYER, BOURGMESTRE.

Sont également présents : M. MANTOVANI Serge, Directeur général adjoint et M. Christian BEAUPERE, Chef de corps de la police locale pour l'examen des points relatifs à la Zone de Police.

9 membres sont absents : MM. Jean-Géry GODEAUX, Jean-Claude MARCOURT, Mmes Véronique DE KEYSER, Sarah SCHLITZ, M. Quentin le BUSSY, dont 4 sont excusés, à savoir : MM. Michel de LAMOTTE, Claude EMONTS, Gilles FORET, Jacques MARNEFFE.

LE CONSEIL :

Sauf stipulation contraire, toutes les décisions ont été prises à l'unanimité des suffrages et, en outre, au scrutin secret dans tous les cas visés par les articles L1122-27et L1122-28 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

La numérotation figurant ci-après correspond à celle de l'ordre du jour.

SÉANCE PUBLIQUE

INTERPELLATIONS

Entend une interpellation de Mme Caroline SAAL intitulée « Cellule Tempor » à laquelle répond M. le BOURGMESTRE.

(M. Quentin le BUSSY et Mme Sarah SCHLITZ entrent en séance : 42 présents).

Entend une interpellation de M. Quentin Le BUSSY intitulée « Organisation par la Ville des Stages d'Art Contemporain » à laquelle répond M. Jean Pierre HUPKENS.

Entend une interpellation de Mme Sarah SCHLITZ intitulée « Construction du parking quai sur Meuse, aménagements des places Cockerill et XX Aout et modifications de la Passerelle » à laquelle répond MM. Michel FIRKET et Roland LEONARD.

Entend une interpellation de M. Hassan BOUSETTA intitulée « Opération Gaudi 2 » à laquelle répond M. le BOURGMESTRE.

Entend une interpellation de Mme Bénédicte HEINDRICHS intitulée « Le financement et l'organisation de l'accueil extrascolaire » à laquelle répond M. Pierre STASSART.

(M. Jean-Claude MARCOURT entre en séance : 43 présents).

Entend une interpellation de Mme Christine DEFRAIGNE et de M. Louis MARAITE intitulée « Les relations Ville – Aquarium » à laquelle répond M. Jean Pierre HUPKENS.

Entend une interpellation de Mme Christine DEFRAIGNE et de M. Raphaël MIKLATZKI intitulée « Signalisation et fléchage des parkings du centre-ville de Liège » à laquelle répond M. Michel FIRKET.

Entend une interpellation de MM. Fabrice DREZE et Michel PETERS intitulée « État du boulevard Sainte-Beuve – une situation intenable pour les habitants. » à laquelle répond M. Roland LEONARD.

Entend une interpellation de M. Louis MARAITE intitulée « L'avenir du Daring de Cointe » à laquelle répond M. le BOURGMESTRE.

Entend une interpellation de M. Jean-Paul BONJEAN intitulée « Le stationnement des prestataires d'aide et de soins au domicile à Liège » à laquelle répond M. le BOURGMESTRE.

Entend une interpellation de Mme Sophie LECRON intitulée « La JS Grivegnée Basket aura-t-elle un terrain praticable pour la prochaine saison ? » à laquelle répond M. le BOURGMESTRE.

(M. Jean-Géry GODEAUX entre en séance : 44 présents).

Entend une interpellation de M. François SCHREUER intitulée « FEDER : comment faire du nouveau train de projets une réussite urbaine ? » à laquelle répond M. Michel FIRKET.

1.

Acquisition de mobilier de bureau pour la Zone de police via le marché du Service Public Fédéral Personnel et Organisation.

2.

Réalisation des travaux de raccordement du nouveau Commissariat des Guillemins au réseau fibre optique de la Zone de police par le biais du marché relatif à l'entretien du réseau caméras.

3.

Acquisition de 50 casques de maintien de l'ordre en vue d'équiper les membres opérationnels de la Zone de police par le biais du marché public de la Police fédérale.

4.

Acquisition de tenues de fonction pour les moniteurs de tir de la Zone de police pour l'année 2015 par le biais du marché de commandes échelonnées de la Zone de Police.

5.

Passation d'un marché par procédure négociée par facture acceptée en vue de l'acquisition de 2 armoires à 16 compartiments pour armes de service pour la Zone de police.

6.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité, en vue de la maintenance de 2 serveurs de stockage de la Zone de police pour une durée de 4 ans - adoption du cahier spécial des charges .

7.

Décision de créer deux zones riverains, boulevard Frère Orban [entre la rue Paul Devaux et l'avenue Blondin (ZH6) ainsi qu'entre le boulevard Piercot et la rue Lebeau (ZH4)] - suppression de l'emplacement de stationnement réservé aux personnes handicapées, situé à hauteur de l'immeuble n° 4b.

8.

Adoption du nouveau règlement de police relatif aux artistes de rue.

La délibération est adoptée par 36 voix pour, 8 voix contre et 0 abstention.

9.

Adoption du Règlement de police relatif à la médiation locale et à la prestation citoyenne.

La délibération est adoptée par 35 voix pour, 9 voix contre et 0 abstention.

10.

Adoption du Règlement de police relatif aux voies de fait.

La délibération est adoptée par 35 voix pour, 9 voix contre et 0 abstention.

11.

Adoption du Règlement de police relatif aux vols simples.

La délibération est adoptée par 35 voix pour, 9 voix contre et 0 abstention.

12.

Adoption du Règlement de police relatif aux injures.

La délibération est adoptée par 35 voix pour, 9 voix contre et 0 abstention.

13.

Adoption du Règlement de police relatif aux dégradations ou destructions des propriétés mobilières et immobilières.

La délibération est adoptée par 35 voix pour, 9 voix contre et 0 abstention.

14.

Adoption du Règlement de police relatif aux destructions, totales ou partielles, ou mises hors d'usage de voitures, wagons et véhicules à moteur.

La délibération est adoptée par 35 voix pour, 9 voix contre et 0 abstention.

15.

Adoption du Règlement de police relatif aux destructions et dégradations de tombeaux et monuments.

La délibération est adoptée par 35 voix pour, 9 voix contre et 0 abstention.

16.

Modification du Règlement de police relatif à l'affichage des loyers et des charges communes.

La délibération est adoptée par 35 voix pour, 9 voix contre et 0 abstention.

17.

Modification du Règlement de police et de gestion patrimoniale portant sur l'organisation de la Grande Fête du Commerce du Centre-Ville.

La délibération est adoptée par 35 voix pour, 9 voix contre et 0 abstention.

18.

Modification du Règlement de police et d'administration générale relatif à l'affichage électoral.

La délibération est adoptée par 35 voix pour, 9 voix contre et 0 abstention.

19.

Modification du Règlement de police relatif à la vente de briquets et de récipients sous

pression contenant des recharges de gaz pour briquets.

La délibération est adoptée par 35 voix pour, 9 voix contre et 0 abstention.

20.

Modification du Règlement de police relatif au lieu-dit « Le Carré ».

La délibération est adoptée par 35 voix pour, 9 voix contre et 0 abstention.

21.

Modification du Règlement de police et d'administration relatif aux funérailles et aux sépultures.

La délibération est adoptée par 35 voix pour, 9 voix contre et 0 abstention.

22.

Modification du Règlement de police relatif aux tagages et graffitages.

La délibération est adoptée par 35 voix pour, 9 voix contre et 0 abstention.

23.

Modification du Règlement particulier de police et de gestion patrimoniale relatif à l'occupation de la voie publique lors des fêtes du XV Août en Outremeuse.

La délibération est adoptée par 35 voix pour, 9 voix contre et 0 abstention.

24.

Modification du Règlement de police contenant des mesures générales applicables lors de rencontres de football se déroulant au stade du Standard à Sclessin.

La délibération est adoptée par 35 voix pour, 9 voix contre et 0 abstention.

25.

Modification du Règlement de police relatif aux brocantes.

La délibération est adoptée par 35 voix pour, 9 voix contre et 0 abstention.

26.

Modification du Règlement de police relatif à la consommation, la vente ou la distribution d'alcool sur la voie publique.

La délibération est adoptée par 35 voix pour, 9 voix contre et 0 abstention.

27.

Modification du Règlement de police concernant l'organisation de manifestations ou de cortèges sur la voie publique ainsi que de manifestations en salle ou en plein air accessibles au public.

La délibération est adoptée par 35 voix pour, 9 voix contre et 0 abstention.

28.

Modification du Règlement général de police et de gestion patrimoniale relatif à l'occupation de la voie publique.

La délibération est adoptée par 25 voix pour, 9 voix contre et 10 abstentions.

29.

Modification du Règlement de police relatif à la lutte contre le bruit.

La délibération est adoptée par 35 voix pour, 9 voix contre et 0 abstention.

30.

Modification du Règlement de police concernant les chiens.

La délibération est adoptée par 35 voix pour, 9 voix contre et 0 abstention.

31.

Adoption du nouveau Règlement de police relatif à la propreté sur la voie publique et aux petites incivilités urbaines qui y portent atteinte.

La délibération est adoptée par 35 voix pour, 9 voix contre et 0 abstention.

32.

Décision de créer un emplacement réservé aux personnes handicapées
rue Lairesse à 4020 LIEGE à hauteur des immeubles numérotés 120 et 118.

33.

Décision de créer un emplacement réservé aux personnes handicapées résidence
"Fraternité"
à 4000 LIEGE à hauteur de l'immeubles sis n° 5/0008.

34.

Décision de créer un emplacement réservé aux personnes handicapées
avenue Freddy Terwagne à 4030 LIEGE à hauteur de l'immeuble n°3.

35.

Décision de supprimer un emplacement réservé aux personnes handicapées,
rue du Thier à Liège à hauteur de l'immeuble n° 3 à 4000 LIEGE.

36.

Décision de supprimer un emplacement réservé aux personnes à mobilité réduite avenue
Francisco Ferrer à hauteur de l'immeuble n° 26 à 4030 LIEGE.

37.

Modification du Règlement de police relatif au numérotage et au sous-numérotage des maisons et bâtiments sur le territoire de la Ville de Liège.

38.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité pour l'acquisition de bières pour certaines manifestations organisées par la Ville - adoption du cahier des charges.

39.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité pour l'acquisition de café provenant du commerce équitable ainsi que de machines à café et de thermos afin d'approvisionner en café les différentes salles de réunions de l'Hôtel de Ville et de son annexe - adoption du cahier spécial des charges.

40.

Prise d'acte de la décision du Collège communal du 08/05/2015 de procéder, à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur la subvention directe classique pour l'année 2014 octroyée à l'association "COMITE DE QUARTIER DE COINTE".

41.

Adoption du texte de l'avenant n° 1 du Plan de Cohésion Sociale 2014-2019.

42.

Décision de reconduire le marché global de services d'assurances nécessaire aux besoins de la Ville (en ce compris la Zone de Police et la Régie Foncière) et tous avenants ultérieurs pour une durée de 12 mois prenant cours le 1er janvier 2016 .

M. le BOURGMESTRE sollicite l'urgence aux membres du Conseil pour un point qui ne figure pas à l'ordre du jour. Il s'agit d'adopter le rapport d'activités couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2014, à présenter au Service Public de Wallonie dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale 2014-2019.

L'urgence et la délibération sont admises à l'unanimité.

43.

Approbation du rapport d'évaluation 2014 de l'état d'avancement du Plan communal de mobilité.

44.

Approbation du compte 2014 de la Fabrique d'église « Notre Dame du Mont Carmel » à Wandre.

45.

Prise d'acte de la transformation d' "ECETIA FINANCES" S.A. en société coopérative à responsabilité limitée (SCRL) - adoption du texte de la convention d'actionnaires entre les associés de la société coopérative intercommunale "ECETIA FINANCES".

46.

Approbation du compte 2014 de la Fabrique d'église "Sainte-Bernadette" à Angleur tel que rectifié.

47.

Approbation du compte 2014 de la Fabrique d'église "Sacré-Coeur" à Angleur tel que rectifié à la suite d'une erreur matériel.

48.

Communication de M. l'Échevin des Finances, de la Mobilité, du Tourisme et du Patrimoine relative à l'approbation du Budget 2015.

49.

Prise d'acte de la décision du Collège communal du 8 mai 2015 de procéder, à l'imputation et l'exécution de la facture relative à deux insertions publicitaires dans les guides BUSTOUREN et GROUP-GUIDE.

50.

Décision de louer le rez-de-chaussée de l'immeuble sis rue du Lombard 6/0001 à 4000 LIEGE cadastré 1ère division, section A n° 242 G - adoption du texte de la convention de bail commercial.

51.

Décision de louer le rez-de-chaussée de l'immeuble sis rue Souverain Pont, 13 à 4000 LIEGE cadastré 1ère division, section A n° 244 A - adoption du texte de la convention de bail commercial.

52.

Décision de louer le rez-de-chaussée de l'immeuble sis rue Souverain Pont, 15 à 4000 LIEGE cadastré 1ère division, section A n° 243 A - adoption du texte de la convention de bail commercial.

53.

Passation d'un marché de travaux par adjudication ouverte pour les travaux de démolition des immeubles sis rue Vinâve 14-16-18 à 4030 LIEGE et de protection des constructions voisines - fixation des critères de sélection qualitative du marché - adoption du cahier spécial des charges.

54.

Transfert des immeubles sis rue Hullos à 4000 LIEGE cadastré 15 ème division, section C n°

319L et rue Saint-Laurent, 28 à 4000 LIEGE cadastré 15 ème division, section C n° 308Hpartie, dans le domaine public de la Ville.

55.

Passation d'un accord-cadre de travaux structuré en neuf lots distincts, conclu avec un opérateur par lot par adjudication ouverte pour une durée de 12 mois reconductibles et ce jusque 48 mois, à réaliser dans les bâtiments et sur les terrains relevant du patrimoine privé de la Ville - adoption du cahier spécial des charges.

56.

Approbation de la convention permettant la pose de canalisations dans la parcelle sise rue Paradis à 4000 LIEGE cadastrée 5ème Division, section B, N°459E et 459G5.

57.

Décision de transférer des parcelles sises rue Varin à 4000 LIEGE cadastrées 14ème division, section C n° 214X8 partie et 214V8 partie pour une contenance de 557 m², dans le domaine public de la Ville de Liège.

58.

Mise en vente par adjudication publique d'un immeuble d'une superficie de 33m², sis à Liège, En Mi-la-Ville, 22+, cadastré 20ème division, section A, n° 545B - fixation du montant de la mise à prix.

59.

Mise en vente par adjudication publique d'une maison d'habitation avec une cour d'une superficie totale de 33 m², sise à Liège, boulevard Ernest Solvay, 296, cadastrée 12ème division, section A n° 868 B.

60.

Mise en vente par adjudication publique d'une maison d'habitation avec une cour d'une superficie totale de 49 m², sise à Liège, boulevard Ernest Solvay, 298, cadastrée 12ème division, section A n° 867 C.

61.

Mise en vente publique d'une maison d'habitation sise rue Haut-Pavé 70 - Diminution mise à prix

62.

Mise en vente publique d'une maison d'habitation et d'un commerce sis rue Haut-Pavé 76-78 à Liège.

63.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur la rémunération d'un Directeur en chef spécifique pour la période du 1er avril au 8 mai 2015.

64.

Passation d'un marché public pluriannuel par procédure négociée sans publicité pour l'organisation de formations et d'examens visant l'obtention de permis de conduire BE, C+CAP et CE pour des agents de la Ville - adoption du cahier spécial des charges.

65.

Passation d'un marché de service par procédure négociée sans publicité sur simple facture acceptée pour les années 2015, 2016 et 2017 pour le contrôle par un vétérinaire agréé sur les marchés publics organisés par la Ville.

66.

Décision d'émettre un avis favorable sur le projet de révision de plans de secteur de Liège et de Verviers-Eupen en vue de l'inscription du périmètre de réservation d'une infrastructure de transport d'énergie (ligne électrique à haute tension souterraine entre Visé et Raeren – intitulé projet ALEGrO) et sur l'étude des incidences qui l'accompagne.

67.

Adoption provisoire du plan communal d'aménagement dit "Canal de l'Ourthe", en vue de réviser le plan de secteur de Liège, accompagné du R.I.E..

La délibération est adoptée par 31 voix pour, 0 voix contre et 13 abstentions.

68.

Abrogation totale du plan communal d'aménagement n° 77 « Quartier entre les rues Isi Collin, Général Modard, Henri Vieuxtemps et Hocheporte ».

69.

Abrogation totale du plan communal d'aménagement n° 80 « Hôpital de la Citadelle ».

70.

Abrogation totale du plan communal d'aménagement n° 102 « pour l'aménagement et opération de rénovation urbaine de l'îlot compris entre les rues Fond Saint-Servais, Volière et Pierreuse ».

71.

Octroi d'une subvention indirecte opérateur à l'association «LES MUSEES DE LIEGE » relative à l'organisation des expositions dans les musées communaux durant l'année 2015 - adoption du texte de la convention entre la Ville et ladite association relative à l'organisation des projets spécifiques précités.

72.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2015 à l'association "CERCLE DE PHOTOGRAPHES PRIORITE A L'OUVERTURE" - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

73.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2015 à l'association "HONEST HOUSE" - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

74.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2015 à l'association "CONSEIL DES FEMMES FRANCOPHONES DE BELGIQUE" - exonération l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

75.

Prise d'acte de la décision du Collège communal du 24 avril 2015 de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur la fourniture de papier Cyclus print au Grand Curtius.

76.

Prise d'acte de la décision du Collège communal du 24 avril 2015 de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur la fourniture de boissons et catering divers lors d'une manifestation au Grand Curtius.

77.

Prise d'acte de la décision du Collège communal du 24 avril 2015 de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur les droits de diffusion de musique au Grand Curtius lors de la nocturne des Coteaux 2014.

78.

Acquisition d'une armoire métallique pour le Grand Curtius, dans le cadre de la décision ministérielle de permettre aux communes de la Région wallonne de participer aux marchés conclus par ledit Service Public de Wallonie .

79.

Adoption du texte de l'avenant n° 2 relative à la convention de prêt d'un ensemble de pièces au Grand Curtius conclue avec le Musée belge de la Franc-Maçonnerie.

80.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2015 à l'association « PARCOURS D'ARTISTES CHIC AND CHEAP » - exonération de ladite association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

81.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2015 à l'association « LES CHIROUX, CENTRE CULTUREL DE LIEGE ».

82.

Prise d'acte de la décision du Collège communal du 08/05/2015 de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur les frais d'inscription des formations des agents du service de la Lecture publique.

83.

Prise d'acte de la décision du Collège communal du 8 mai 2015 de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur des traductions destinés au Grand Curtius.

84.

Adoption du texte de la convention de partenariat entre Le Louvre, la Ville de Liège et l' « ASBL CIAC ».

85.

Octroi du Prix 2015 de la création liégeoise dans le domaine des arts plastiques à deux lauréats.

86.

Octroi du Prix littéraire « Marcel Thiry » de la Ville de Liège pour 2015 au lauréat.

87.

Octroi de la subvention directe classique pour l'année 2015 à l'association "L'AGENDA POLITIQUE".

88.

Octroi d'une subvention directe opérateur à l'association « LES MANIFESTATIONS LIEGEOISES » dans le cadre l'organisation de la manifestation « Fête de la Musique » du 19/06/2015 au 21/06/2015.

89.

Octroi d'une subvention indirecte opérateur à l'association "Présence et Action Culturelles – Régionale de Liège" relative à l'organisation de la manifestation « LA FETE DE LA MUSIQUE 2015 » du 19 au 21 juin 2015 - Adoption du texte de la convention.

90.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2015 à l'association « ART ET HISTOIRE - SAINT-BARTHELEMY - LIEGE » - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

91.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2015 à l'association "CENTRE INTERNATIONAL D'ART ET DE CULTURE" .

92.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2015 à l'association « CENTRE MULTIMEDIA DON BOSCO ASBL » .

93.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2015 à l'association "PRESENCE ET ACTION CULTURELLES – REGIONALE DE LIEGE".

94.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2015 à l'association "PRESENCE ET ACTION CULTURELLES – REGIONALE DE LIEGE".

95.

Acceptation du don de 11 caisses de documents manuscrits et imprimés de la famille RADOUX - CHARLIER, à destination des collections communales et plus particulièrement celles de la BUC / Bibliothèque Ulysse Capitaine.

96.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité sur facture acceptée pour l'acquisition de trois lecteurs multimédia pour le BAL

97.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité sur facture acceptée pour l'acquisition de trois projecteurs avec accessoires pour le BAL

98.

Adoption du texte de la convention à conclure avec la SA "COMPAGNIE FINANCIERE DU VAL" sise boulevard d'Avroy 38 à 4000 LIÈGE, représentée par la SA "SOCIETE WALLONNE DE GESTION ET DE PARTICIPATIONS ", pour la mise en dépôt temporaire au Grand Curtius d'un ensemble de pièces (dessins et modèles).

99.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité sur facture acceptée pour l'acquisition de deux sièges d'atelier destinés à l'atelier de restauration du Grand Curtius.

100.

Prise d'acte de la décision du Collège communal du 24 avril 2015 de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur la liquidation de la subvention directe classique dans le cadre du contrat de Rivière Ourthe.

101.

Prise d'acte de la décision du Collège communal du 24 avril 2015 de procéder, à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur la liquidation de la subvention directe classique dans le cadre du Contrat de Rivière du sous-bassin hydrographique de la Vesdre.

102.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2015 à l'association « LIEGE PROPLETE ET ENVIRONNEMENT » relative à l'amélioration et l'innovation en matière de propreté globale de la Ville de Liège ainsi qu'en matière d'environnement.

103.

Passation d'un marché de fournitures par procédure négociée sans publicité pour l'acquisition d'un broyeur forestier à marteaux destiné au service des Plantations - adoption du cahier spécial des charges.

104.

Passation d'un marché de fournitures par procédure négociée sans publicité pour l'acquisition de herbes de désherbage avec accessoires destinées au service des Plantations - adoption du cahier spécial des charges.

105.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité pour les travaux d'adaptation de quatre trappes d'accès de chambre de visite par l'installation de système de relevage assisté, à la fontaine Sainte Marie - adoption du cahier spécial des charges.

106.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité pour fourniture de vingt-trois remorques - adoption du cahier spécial des charges.

107.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité pour l'acquisition de quatre désherbeurs «vapeur sèche» nécessaires au service de la Propreté publique - adoption du cahier spécial des charges.

108.

Passation d'un marché de services par procédure négociée sans publicité pour la réparation pièces et main d'œuvre d'une balayeuse de voirie - adoption du cahier spécial des charges.

109.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité pour la réparation pièces et main d'œuvre du châssis d'un camion extracteur/hydrocureuse de curage des avaloirs - adoption du cahier spécial des charges.

110.

Décision de créer au 01/09/2015, une école communale d'enseignement fondamental ordinaire dénommée « Naniot - Erables » sise rue Longue, 46 à 4000 LIEGE - rattachement à ce nouvel établissement, d'une part, l'implantation d'enseignement fondamental ordinaire, « Les Erables» , sise Longue, 46 à 4000 LIEGE et d'autre part, l'implantation "Les Genêts", sise rue des Genêts, 1 à 4000 LIEGE.

111.

Modification de l'article 1 du règlement d'attribution du prix Jean Labeye .

112.

Modification de l'article 2 du règlement d'attribution du prix Franklin.

113.

Modification de l'article 6 du règlement dans l'attribution du prix Capitaine Marie.

114.

Acquisition de fournitures et services informatiques pour l'Instruction publique dans le cadre d'une convention passée avec la centrale d'achats constituée par l'ASBL « GIAL ».

115.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité constaté par une facture acceptée, réparti en 4 lots, pour la fourniture de matériel de plomberie.

116.

Prise d'acte du procès-verbal de la réunion du 05/02/2015 de l'Organe de gestion de la Haute Ecole de la Ville de Liège, tel qu'il a été approuvé à la réunion du 19/03/2015.

117.

Adoption de la convention à conclure avec l'association "COLLECTIF CONTRE LES VIOLENCES FAMILIALES ET L'EXCLUSION - LIEGE" dans le cadre de la création et de la gestion d'une Maison Communale d'Accueil de l'Enfance (M.C.A.E.).

118.

Adoption de la convention à conclure avec l'A.S.B.L. "INSTITUT SAINT-PAUL " relative à la mise à disposition précaire d'un terrain sis rue de l'Evêché à 4000 LIEGE.

AJOURNE

119.

Décision de désaffecter les bâtiments industriels et d'exploitation élevés sur le terrain sis rue de l'Académie 53 à 4000 LIEGE et de mettre par conséquent fin à leur affectation à l'usage public - transfert desdits bâtiments industriels et d'exploitation élevés sur le terrain sis rue de l'Académie 53 à 4000 LIEGE, cadastré ou l'ayant été 2ème Division, section B numéro 186/S , dans le patrimoine de la Régie foncière de Stationnement et de Services de Liège.

120.

Décision de faire exécuter les travaux d'aménagements électriques de l'atelier n°3 dit « SMAP » à ICTIA, quai du Condroz 15 à 4020 LIEGE dans les limites de l'accord-cadre conjoint relatif aux travaux d'électricité, de data et de mise en conformité électrique à effectuer dans des bâtiments communaux (lot n° 4).

121.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité pour les travaux de rénovation de système de détection incendie dans divers bâtiments communaux de la Ville de Liège - adoption du cahier spécial des charges.

122.

Décision de faire exécuter les travaux de réfection d'égouttage de la cour de récréation à l'école « Louvrex », rue Louvrex, 49 à 4000 LIEGE, dans le cadre du marché "stock" relatif aux travaux de réfection de cours et de voies d'accès à effectuer dans des bâtiments communaux .

123.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité pour le remplacement des châssis en bois à l'Ecole « Longue », rue Longue, 46, à 4000 LIEGE - adoption du cahier spécial des charges - sollicitation des subsides du Service Public de Wallonie (UREBA).

124.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité pour la rénovation de la salle de gymnastique à l'Ecole « Maghin 52 », rue Maghin 52-54 à 4000 LIEGE - adoption du cahier spécial des charges.

125.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité pour la mise en conformité des hydrants dans divers bâtiments scolaires - adoption du cahier spécial des charges.

126.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité pour l'acquisition d'une machine outils scie à ruban pour le service Ferronnerie - adoption du cahier spécial des charges.

127.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité pour le remplacement de châssis en bois à l'Ancienne Brasserie Haecht, rue de la Brasserie, 6, à 4000 LIEGE - adoption du cahier spécial des charges .

128.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité pour la rationalisation de l'installation gaz et le remplacement de la conduite extérieure en tranchée à l'école Waroux, rue de Waroux, 12 à 4000 LIEGE - adoption du cahier spécial des charges.

129.

Décision d'adhérer à la Centrale de marchés "RenoWatt" (Projet pilote du G.R.E. pour la rénovation énergétique des bâtiments publics en Province de Liège) - approbation du règlement général de la centrale de marchés "RenoWatt" de l'A.S.B.L. "GROUPEMENT DES REDEPLOIEMENT DE ECONOMIQUE DE LIEGE" - adoption de la convention d'adhésion.

130.

Approbation des travaux supplémentaires exécutés au cours du chantier de renouvellement du revêtement hydrocarboné rouge, place Saint-Paul à 4000 LIEGE.

131.

Adoption de l'avenant n° 1 à la convention relative à la réalisation de travaux conjoints d'aménagement de la rue Saint-Léonard à 4000 LIEGE.

132.

Approbation du mode de passation du marché d'étude, de direction et de surveillance des travaux d'aménagement et d'égouttage de la Route du Pays de Liège situés sur les territoire de la Commune de Blegny, les Ville de Visé et de Liège (4020 LIEGE) - approbation des documents du marché.

133.

Approbation des travaux modificatifs exécutés au cours du chantier d'aménagement d'une zone 30 km/h, rue des Ventaux, et rues des Vieilles Terres et de la Vesdre (4032 Chênée), réalisés dans le cadre du Fonds T.G.V..

134.

Décision d'exécuter les travaux de fournitures et pose pour la sécurisation de la place de la Libération et de la rue Hector Chainaye à 4020 LIEGE dans le cadre du marché stock passés en vue de la fourniture et de la pose de matériel servant à simuler de futurs aménagements (signalisation routière et petits équipements de voirie).

135.

Passation d'un marché de fournitures par procédure négociée sans publicité pour l'acquisition de deux compresseurs de chantier destinés au service de la Voirie - adoption du cahier spécial des charges .

136.

Passation d'un marché par voie d'appel d'offres ouvert pour l'acquisition de sept camionnettes avec benne - adoption du cahier spécial des charges - fixation des critères de sélection qualitative.

137.

Passation d'un marché de fournitures par procédure négociée sans publicité pour la location d'un véhicule pour une durée de 48 mois - adoption du cahier spécial des charges.

AJOURNE

M. l'Echevin sollicite l'urgence aux membres du Conseil pour un point qui ne figure pas à l'ordre du jour. Il s'agit de :

Passer un marché conjoint de travaux par adjudication ouverte dans le cadre des travaux d'aménagement de voirie, de chemisage de canalisation d'égouttage existante, de renouvellement des installations de distribution d'eau, de renouvellement des réseaux de gaz et d'électricité ainsi que d'adaptation des installations téléphoniques et de fibre optique, rue du Centenaire à 4032 Chênée,

Fixer des critères sur la base desquels sera opérée la sélection qualitative,

Adopter le cahier spécial des charges,

Solliciter des subventions régionales,

Adopter le texte de la convention entre la Ville, la "S.P.G.E.", la "C.I.L.E.", "PUBLIFIN" et "PROXIMUS" relative à l'exécution conjointe desdits travaux.

L'urgence et la délibération sont admises à l'unanimité.

138.

Décision de procéder aux travaux d'enlèvement des panneaux pical aux locaux 5 et 7 au rez-de-chaussée du cimetière de Grivegnée-centre, rue du Cimetière, 29 à 4030 GRIVEGNEE, dans le cadre du marché "stock" relatif aux travaux de traitement de l'amiante à effectuer dans les bâtiments communaux.

139.

Décision de procéder aux travaux d'encapsulation des panneaux pical au plafond du local 5 du cimetière d'Angleur-Sarts, rue de la Belle Jardinière, 50 à 4031 ANGLEUR, dans le cadre du marché "stock" conjoint relatif aux travaux de traitement de l'amiante à effectuer dans des bâtiments communaux.

140.

Décision de procéder aux travaux d'enlèvement des panneaux d'amiante au dossieret de l'évier du local 1 du cimetière de Saint-Gilles, Cour Saint-Gilles, 37 à 4000 LIEGE, dans le cadre du marché "stock" relatif aux travaux de traitement de l'amiante à effectuer dans des bâtiments communaux.

141.

Adoption du texte de la convention relative à l'organisation de prestations artistiques dans le cadre des noces jubilaires qui se dérouleront pendant l'année 2015.

142.

Adoption du texte de la convention relative à l'organisation de prestations artistiques dans le cadre de la nocturne des mariages qui se déroulera le 3 octobre 2015.

143.

Approbation des points portés à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 25 juin 2015 de l'Intercommunale "NEOMANSIO".

144.

Approbation des points portés à l'ordre du jour des assemblées générales ordinaire et

extraordinaire du 23 juin 2015 de l'Intercommunale « ECETIA FINANCES ».

145.

Approbation des points portés à l'ordre du jour des assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 15 juin 2015 de l'Intercommunale d'Incendie de Liège et environs.

146.

Approbation des points portés à l'ordre du jour des assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 23 juin 2015 de l'Intercommunale « ECETIA Collectivités ».

147.

Approbation des points portés à l'ordre du jour des assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 23 juin 2015 de l'Intercommunale « ECETIA Intercommunale ».

148.

Approbation des points portés à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du 04 juin 2015 de l'Intercommunale de Mutualisation en matière Informatique et Organisationnelle.

149.

Approbation des points portés à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 15 juin 2015 de l'Association Intercommunale pour le Démergement et l'Épuration des Communes de la Province de Liège.

150.

Approbation des points portés à l'ordre du jour des assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 24 juin 2015 de l'Intercommunale de Soins Spécialisés de Liège.

151.

Approbation des points portés à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 25 juin 2015 de l'Association Intercommunale de Traitement des Déchets Liégeois.

152.

Approbation des points portés à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 18 juin 2015 de la Compagnie Intercommunale Liégeoise des Eaux.

153.

Approbation des points portés à l'ordre du jour de l'assemblée générale statutaire du 26 juin 2015 du Centre Hospitalier Régional de la Citadelle.

154.

Approbation des points portés à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 22 juin

2015 de l'Intercommunale "SPI".

155.

Approbation des points portés à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 25 juin 2015 de l'Intercommunale des Abattoirs publics des Arrondissements de Liège et de Waremme.

La séance est levée à 22h35'

PAR LE COLLÈGE,

Le Directeur général adjoint,

Le Bourgmestre,

Serge MANTOVANI

Willy DEMEYER